

27^{ÈME} RÉUNION DE TRAVAIL DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LE DROIT DE LA MER (ABLOS) Vidéo-téléconférence à distance 6-8 octobre

Contribution au programme de travail de l'OHI pour 2020

Tâche 2.1.2.8

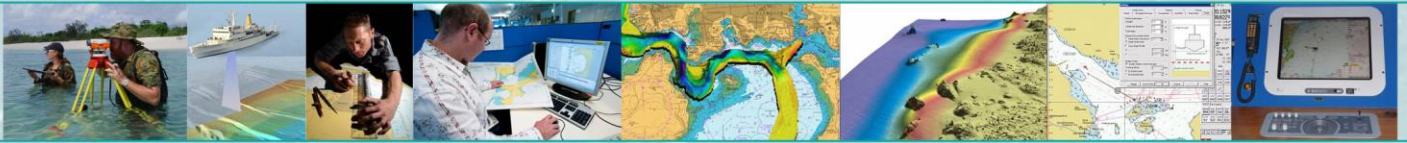
Participation à la réunion de travail ABLOS

Le Comité consultatif sur le droit de la mer (ABLOS) est un comité conjoint de l'Organisation hydrographique internationale (OHI) et de l'Association internationale de géodésie (AIG) dont l'objectif est de fournir des informations et des conseils sur les aspects techniques du droit de la mer.

En raison des restrictions de voyage en vigueur dans le monde, ABLOS a tenu sa 27^{ème} réunion de travail (BM) du 6 au 8 octobre 2020, sous la forme d'une vidéo-téléconférence à distance (VTC) à la place de la réunion qui devait avoir lieu à Niterói, au Brésil. Les trois sessions ont été présidées par la présidente du comité ABLOS, Mme Izabel King Jeck (OHI - Brésil). Tous les membres du comité ABLOS et les observateurs désignés par l'OHI et l'AIG, venus d'Australie, du Brésil, du Chili, du Danemark, de France, d'Inde, de République de Corée, de Suède et du Royaume-Uni, ainsi que deux représentants ex officio de la Division des affaires maritimes et du droit de la mer des Nations unies (DOALOS) et cinq observateurs invités de Colombie, du Qatar et des Etats-Unis, ont participé aux sessions.



Les participants connectés à la réunion d'ABLOS BM27 à distance



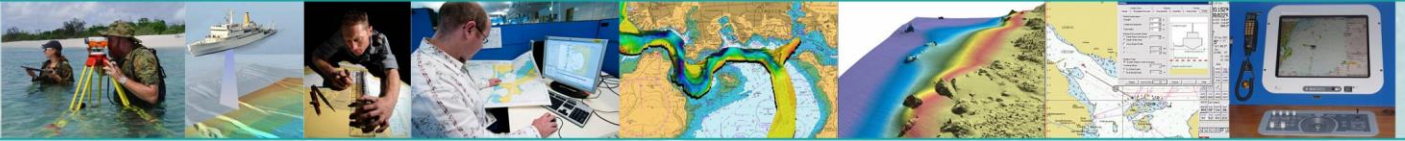
Les 17 participants ont discuté du format et du contenu du site web récemment créé du comité ABLOS, qui est hébergé par l'Université technique danoise (DTU). Le comité ABLOS a convenu qu'il fallait créer et mettre à disposition une bibliothèque de documents des conférences et séminaires passés, de rapports de la BM du comité ABLOS et de rapports annuels associés destinés au Comité des services et normes hydrographiques (HSSC) de l'OHI ; par ailleurs, on a identifié un certain nombre d'organisations vers lesquelles des liens URL devraient être inclus.

Il a été convenu que la 11^{ème} conférence du comité ABLOS qui devait avoir lieu en octobre 2021 devait être reportée à octobre 2022 ; toutefois, pour maintenir le contact avec la communauté, il a été décidé que deux webinaires d'une demi-journée pourraient être organisés et retransmis au cours de la réunion BM28 du comité ABLOS prévue pour octobre 2021. La réunion a consacré du temps à discuter de thèmes appropriés aux deux événements afin de refléter le début de la Décennie des Nations unies pour l'océanographie au service du développement durable et le jalon que constitue le centenaire de l'OHI. Des informations détaillées sur le webinaire et la conférence seront annoncées par la lettre circulaire de l'OHI et sur la page ABLOS du site web de l'OHI, dès leur mise à disposition.

La réunion a pris note de l'approbation et de la publication de la C-51 - *Manuel sur les aspects techniques de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer - 1982* - Edition 6.0.0 Il a été noté que la traduction française avait été récemment transmise au Secrétariat de l'OHI pour vérification finale et formatage et que la traduction espagnole serait communiquée avant la fin du mois d'octobre. Le Secrétariat de l'OHI a informé le comité ABLOS que le Service national chinois de données et d'informations maritimes était sur le point d'achever la version chinoise du manuel et des animations. Il a été convenu qu'un État membre indépendant de l'OHI parlant le chinois devrait être invité à entreprendre la tâche de lecture et de vérification du manuel avant sa publication sur le site web de l'OHI. Le représentant de DOALOS a proposé de se pencher sur la possibilité de créer une version en langue russe.

La réunion a discuté du matériel du cours de formation en renforcement des capacités d'ABLOS et a cherché des moyens de le développer davantage. Il a été convenu qu'un ensemble de matériels de formation génériques devait être développé et mis à disposition de tout membre ou observateur d'ABLOS pour servir de base à tout cours spécifique. Il a été convenu que le matériel devrait être adaptable afin de convenir à la région cartographique dans laquelle le cours devait être dispensé.

La composition actuelle du Comité a été examinée et il a été noté que les mandats de deux membres nommés par l'OHI et d'un membre nommé par l'AIG se termineraient en octobre 2021, et que l'AIG dispose en outre d'une place vacante. La membre nommée par l'AIG a fait part de sa volonté d'effectuer un second mandat, si le Comité ABLOS l'approuve. Les membres nommés par l'OHI, approchant tous deux de la fin de leur second mandat de cinq



ans, ont accepté que solliciter une clarification de la part de leurs organisations hôtes quant à leur éventuel soutien futur, avant la prochaine réunion. Le président a noté que M. Grant Boyes (OHI – Australie) quitterait ses fonctions à l'issue de la réunion et que l'OHI avait déjà initié le processus visant à le remplacer. Le président a mis en exergue le fait que ce dernier avait accepté de garder son rôle de président du comité éditorial et de continuer l'examen et la révision de la C-51 en préparation de l'édition 7.0.0.

Dates des prochaines réunions

La 28^{ème} réunion de travail ABLOS se tiendra à Monaco et devrait avoir lieu du 4 au 6 octobre 2021, conjointement avec un webinaire ABLOS. La 29^{ème} réunion de travail ABLOS se tiendra à Monaco et devrait avoir lieu du 3 au 6 octobre 2022 conjointement avec la 11^{ème} conférence ABLOS (4-5 octobre 2022), davantage de renseignements seront mis à disposition sur le site web de l'OHI au fur et à mesure.

Disponibilité des documents

Les documents examinés par la réunion de travail seront mis à disposition à la section ABLOS du site web de l'OHI (OHI → Comités et groupes de travail → HSSC → ABLOS).